

Elaboration d'un projet de construction

Introduction

Les projets soumis à la tutelle nécessitent de réaliser, comme tout projet de construction, un ensemble d'activités aussi complexes les unes que les autres qui requièrent un processus structuré de planification.

Ce processus, permettant la réalisation d'un projet de construction à partir de l'expression des besoins du demandeur jusqu'à l'exécution complète des travaux, peut s'avérer long et hasardeux.

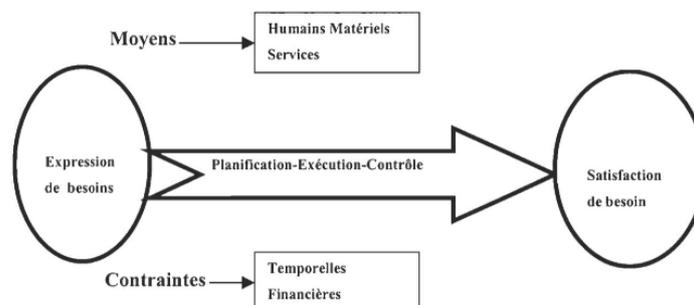
Processus d'élaboration d'un projet de construction doit répondre à ces 3 objectifs

Les objectifs	Les outils
Satisfaire les attentes du client	Programmes des besoins
Respecter les limites budgétaires fixées	Budget
Livrer au moment convenu	Échéancier

16

Objectifs

L'élaboration d'un projet de construction doit répondre à trois grands objectifs et permettre le développement des outils essentiels à son succès :

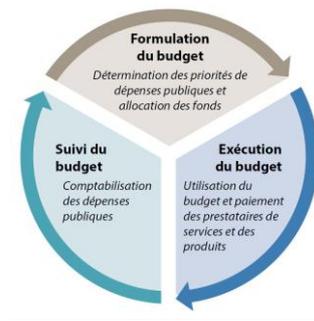


a. la satisfaction des besoins

Chaque projet de construction vise à prendre en compte des considérations et à répondre à des besoins qui lui sont spécifiques.

Un besoin, par ailleurs peut être quantifié, c'est-à-dire qu'il va être mesuré pour que vous soyez plus à même d'y répondre d'une façon précise. Et pour cela vous allez vous apercevoir que ce n'est pas toujours faisable et cela entraîne une nouvelle catégorisation !

Il s'agit d'un besoin objectif.

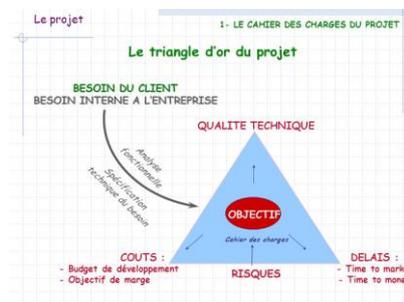


b. le respect du budget

Considérant que les ressources sont généralement limitées, le budget constitue très souvent la contrainte majeure dans l'atteinte des objectifs du projet de construction. Quoique tous les intervenants s'entendent sur l'importance de respecter les limites budgétaires du projet.

Il est très répandu que celles-ci deviennent difficilement contrôlables en cours de réalisation du projet. Il semble donc très important de prendre en considération toutes les données ayant une influence sur le budget, et ce, d'abord à la phase de réalisation du projet.

Il faut de plus mettre en place les méthodes et les outils permettant de respecter les engagements financiers du projet.



c. le respect de l'échéancier

Sauf en quelques exceptions, le temps constitue la seconde contrainte en importance dans la réalisation du projet de construction. L'ouvrage doit être livré à une date déterminée à l'avance qui converge généralement au calendrier des activités du demandeur.

Ce contexte force le gestionnaire de projet à établir un échéancier en fonction de la disponibilité des ressources et des lieux, ainsi que de nombreuses contraintes telles que la complexité des interventions projetées, l'accès au financement, les conditions du secteur de la construction, les saisons et l'ordonnancement des travaux.